

Rédaction et publication : Le Maire Jean Amouroux

AOÛT 2015

LE MOT DU MAIRE



Je tenais à remercier la population présente à la cérémonie du 14 juillet, qui a eu la possibilité de visiter la nouvelle école « François POUS ». Un bel espace dédié à l'éducation de nos enfants. Je remercie les différents acteurs de la soirée qui ont contribué au bon déroulement du repas républicain et de la soirée festive.

L'été est là avec tous ses aléas habituels de coupures d'eau, coupures électrique, ruptures de canalisation, etc... je vous demande d'être plus courtois quand vous vous adressez aux services administratifs et techniques à propos de ces coupures inopinées. Les services sont très souvent prévenus à la dernière minute (les réseaux d'eau et d'assainissement relèvent de la compétence de la Communauté de Communes).

Nous déplorons toujours le dépôt de détritrus (bouteilles d'alcool, sodas, poches plastiques,...) dans les rues du village. Je vous demanderai aussi de faire un effort pour garder un village propre.

Les premières dégradations à la nouvelle école sont déjà à déplorer, une partie de la clôture a été arrachée. Un feu a été allumé au pied du city stade. Au-delà des conséquences financières de tels actes, il en va également de la sécurité des habitants car l'usage du feu est strictement interdit.

Bel été et bonnes vacances à tous.
Jean AMOUROUX.

SITE INTERNET

Le site Internet de la commune est en ligne, vous pouvez le consulter à l'adresse suivante www.tresserre.fr. N'hésitez pas à nous faire part des éventuels problèmes ou erreurs rencontrés lors de votre navigation sur le site.

Avec ce nouvel outil et dans une démarche écologique et économique nous envisageons de réduire la distribution du bulletin communal. C'est pourquoi les personnes souhaitant toujours bénéficier de la version papier du flash info sont priées de se faire connaître à l'accueil de la mairie.

D'ici janvier 2016, la version numérique du flash sera mise en ligne tous les mois et seules les personnes inscrites en mairie seront destinataires du flash version papier.

COMMUNICATION MAIRIE/ADMINISTRÉS

Nous vous rappelons que la mairie s'est équipée d'un système de communication rapide (SMS) afin de vous prévenir rapidement des informations importantes comme les coupures d'eau ou d'électricité. Si vous souhaitez faire partie de notre liste de diffusion merci de nous communiquer vos numéros de téléphone portable.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Mardi 25 août 2015 - s'inscrire au plus tard vendredi 21 avant 12h à l'accueil de la mairie.



PRÉVENTION INCENDIES



Dans le cadre des mesures de préventions incendies, nous vous rappelons que tout feu sauvage et brûlage sont interdits. Soyez prudent avec les barbecues.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

La révision des listes électorales aura lieu du 1^{er} septembre au 31 décembre 2015. Pour toute nouvelle inscription, vous devez vous présenter à l'accueil de la mairie, muni(e) d'une pièce d'identité prouvant la nationalité française, d'un justificatif de domicile ou, si vous ne résidez pas sur la commune, d'un justificatif prouvant l'inscription au rôle des impôts directs locaux depuis au moins cinq années consécutives.

En raison du report des élections régionales de mars à décembre 2015, une procédure exceptionnelle de révision des listes électorales a été mise en place.

Cette procédure permet aux citoyens ayant fait une démarche d'inscription au-delà du 31 décembre 2014 de bénéficier d'une inscription anticipée afin de participer à un scrutin sans devoir attendre le 1^{er} mars 2016.

La mise en œuvre de cette procédure permettra de prendre en compte dès cette année à l'occasion des élections régionales, les demandes d'inscription déposées entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2015 inclus.

Rappel: les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars et le dernier jour du mois de février de l'année suivante sont inscrits d'office sur les listes électorales.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale ouvrira ses portes à la rentrée prochaine à la nouvelle école. Nous renouvelons notre appel aux dons de livres, BD, revues, CDs, DVD,... qui peuvent être déposés à l'accueil de la mairie.

VIE ASSOCIATIVE



inemaginaire

« Les 4 Fantastiques »

Samedi 08 août 2015
21h30 à la Cave aux Contes
Tarifs: 5 € tarif plein
4 € (-18ans, étudiants,...)



Foyer rural

Summer'Bus

Mercredi 05 août de 18h à 23h
Rendez-vous à l'Espace Planas



Tresserre à la fresca

Mercredi 12 août
A partir de 20h00
Rendez-vous Place Nova

Le cœur de Tresserre battra au rythme de la parole contée et de la musique.

